



ROLE

Président-e CEPPLÉ

Mission	En collaboration avec l'Equipe de continuation/Comité de la CEPPLÉ, le Bureau et le-la Secrétaire général-e assure la représentation de la CEPPLÉ auprès des Eglises membres et des partenaires internationaux
Responsabilités principales	<p>Selon les statuts pt 2.3.1</p> <p>Maintenir un contact avec les organismes internationaux assurant de leur côté des liens entre les diverses Eglises d'Europe : Conseil Œcuménique des Eglises (COE), Conférence des Eglises Européennes (CEC), Communion des Eglises protestantes en Europe (CEPE) etc...</p> <p>Maintenir les liens avec les président-e-s et Synodes des Eglises membres</p> <p>Représenter la CEPPLÉ</p>
Publics-cible	Organismes internationaux, Président-e-s et Synodes des Eglises membres CEPPLÉ
Ressources financières	Prise en charge des frais de déplacement et hébergements relatives aux charges confiées.
Capacités, savoir-faire et talents	<p>Connaissance de l'environnement des Eglises</p> <p>Fort intérêt pour les relations entre Eglises protestantes international</p> <p>Maîtrise du français et de l'anglais</p> <p>Bonne capacité de travail en équipe, bienveillance et sens diplomatique</p> <p>Proactivité et engagement</p>

Document établi par le Bureau mai 2021